

CABINET

SERVICE DES SÉCURITÉS

SERVICE INTERMINISTÉRIEL
de DÉFENSE et de PROTECTION CIVILE

Poitiers, le 17 juillet 2022

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE
CHALEUR DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

DÉCLENCHEMENT DU NIVEAU 3 « ALERTE CANICULE »

Vu la carte de vigilance diffusée par Météo-France le 17 juillet 2022 à 16 heures ;

Vu les seuils des IBM (indicateurs biométéorologiques – correspondant aux moyennes des températures minimales et maximales sur trois jours consécutifs) pour le département de la Vienne fixés à 19° au minimum et 35° au maximum ;

	Ville Seuils	Param	16/07/22		17/07/22		18/07/22		19/07/22		20/07/22		21/07/22	
			Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
VIENNE (86)	Poitiers 19/35	IBMn/IBMx	15.0	31.1	17.0	34.0	19.7	38.0	21.3	29.9	16.7	28.5	15.0	32.0

Vu les IBM diffusés par Météo-France pour la période du 17 juillet 2022 au 21 juillet 2022 ;

Sur proposition conjointe de :

- Monsieur le sous-préfet de Montmorillon
- Madame la directrice de la délégation départementale de l'ARS,

Il est décidé par le préfet de la Vienne du déclenchement du niveau 3 « alerte canicule » du plan départemental de gestion sanitaire des vagues de chaleur à compter du :

17 juillet 2022 à 16h00

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Montmorillon


Benoît BYRSKI